

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**COMMUNE DE MOUSSAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 12 MAI 2015 n° 19/2015**

DATE DE CONVOCATION : 7 mai 2015

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT 1 AU LOT N°3 - PLACO PLAFONDS**  
**DU MARCHÉ « REABILITATION DE LA MAIRIE » ATTRIBUE A SFPM**

L'an deux mille quinze et le douze mai à 18h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

**14 membres présents :** Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, GARCIA Sébastien, Simon WEICKMANN, Henri OLIVE, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI, Pascale MARIOT.

**5 procurations :** Cédric LIGNON à François CHATELARD, Carole SARDA à Christine CHORIN MONIE, Bénédicte FOURCAULT à Marie-France MONTOSSON, Jean-Luc MOREL à Jacqueline GLEIZES, Virginie GALLAND à Claude CODORNIU.

**Secrétaire de séance :** Martine ROUBY.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Monsieur le Maire rappelle le Marché de travaux passé avec la SARL SFPM pour le Lot n°3 – Placo - Plafonds concernant l'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE AVEC MISE AUX NORMES DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE.

Il explique que le présent avenant a pour objet de fixer la plus value relative au doublage des murs « cafétéria » bureaux couloir WC après démolition du Gros œuvre et la cloison du bureau du 1<sup>er</sup> étage, ainsi que la moins value de l'habillage des poteaux métalliques prévu au marché mais dont la réalisation n'a pas été nécessaire.

Le Marché initial du lot ayant été attribué pour un montant de 17 787.55 € HT, l'avenant n°1 étant établi à 1 258.40 € HT, le nouveau montant du Marché doit être de 19 045.95 € HT.

**Le Conseil Municipal**

Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

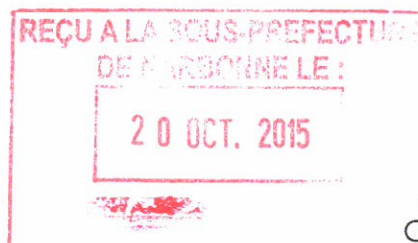
**APPROUVE** l'avenant n°1 du lot 3 du Marché de travaux Aménagement de la Mairie d'un montant de 1 258.40 € HT portant le nouveau Marché à 19 045.95 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
de Narbonne, le 20/10/15  
et de sa publication le 20/10/15



Claude CODORNIU